

*Pour diffusion immédiate*

**DAT-16-50**

## **Petit rang Dix – La Reine**

### **Modification des charges permises sur le pont P-00242 enjambant la rivière La Reine**

**Rouyn-Noranda, le 13 juillet 2016** – À la suite de travaux effectués sur le pont P-00242 enjambant la rivière La Reine situé sur le Petit rang Dix à La Reine, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe la population que les charges permises sur ce pont sont maintenant les suivantes :

- 15 tonnes pour un camion d'une seule unité (camion porteur);
- 15 tonnes pour un camion de deux unités (camion semi-remorque ou camion porteur et remorque);
- 15 tonnes pour un camion de trois unités (train routier).

De façon à bien informer les usagers de la route, l'affichage des nouvelles charges a été mis en place aux endroits stratégiques.

De 2016 à 2018, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira au total 4,7 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 100 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le site Web ou l'application Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.

– 30 –

**Source :** Lucie Pepin  
Module – Communications

**Pour information :** Ligne média : sans frais : 1 866 341-5724